



# togomatin

TOGOMATIN - N° 139 DU 21 NOVEMBRE 2016 / PRIX : 250 FCFA



## Droit foncier au Togo Quand le coutumier retarde le moderne

Dans son récent rapport sur les perspectives économiques en Afrique 2016, la Banque africaine de développement souligne que le système foncier du Togo est le plus lent d'Afrique. Réagissant face à une tel fait, dans un entretien avec nos confrères de l'agence Ecofin, le Ministre de l'urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie, Maître Fiatuwo Kwadjo Sessenou infère que le régime foncier togolais est caractérisé par la reconnaissance du droit de propriété coutumière ...

P3

### DOSSIER



## Pêche au Togo Organisation, bilan et défis

Tout comme les autres secteurs d'activités au Togo, la pêche et l'aquaculture constituent de nos jours un des leviers de l'économietogolaise. Si la pêche est une activité qui consiste à capturer des animaux aquatiques...

PP 6&7

### POLITIQUE

## Le projet de l'ADDI essuie quelques controverses



P2

### SOCIETE

## Appels anonymes Arnaqueurs et escrocs au bout du fil



P11

### EDITORIAL

## Sarko, bon ou mauvais débarras ?

Brexit, Trump,...et Fillon ! Voilà des surprises que notre planète a enregistrées ces derniers temps, signant la fin des temps pour les sondages tels que nous les avons toujours connus.

En effet, hier en France, au terme des résultats du premier tour de la primaire de la Droite, il y a eu un retentissant tintamarre, sinon un coup de tonnerre...

P3

**TOUS À LA BOA**  
des cadeaux pour tous !

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016



# tm SOMMAIRE



France/ Résultats  
primaire à droite  
Fillon et Juppé au  
second tour

P 4



Développement  
L'AMSCO veut  
renforcer le  
capital humain  
des entreprises  
togolaises

P 5



Danses africaines  
Quand le traditionnel  
vire au sexuel

P 9



Arbitrage  
Le Sénégal porte  
plainte contre  
Joseph Lamptey

P 10



JPO / Presse  
La 3e édition prévue  
pour décembre

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG,  
LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : +228 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> Mson avant  
Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :  
Carlos Amevor  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Rachidou Zakari  
Alexandre Wémima  
Elom Hounkpati

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:  
Dédé Babanawo

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :  
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

# Nation



## Projet de loi sur l'enrichissement illicite

### Le projet de l'ADDI essuie quelques controverses

**A** l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI), l'on est préoccupé par la question de l'enrichissement illicite. Le parti du professeur Aimé Gogué vent d'introduire à l'Assemblée nationale, un projet de loi en ce sens. Ce projet qui cristallise l'attention dans les milieux politiques essuie d'ores et déjà, quelques insuffisances suivant le point de vue de nombre de spécialistes. C'est le cas du Dr Christian Trimua, juriste, enseignant de droit qui, pour marquer son désaccord sur certains points du projet, relevait à travers un réseau social, il y a quelques jours ceci : « Les définitions posent de très sérieux problèmes et mériteraient une analyse profonde dénuée de tout sensationnel. La proposition en l'Etat est attentatoire aux droits de nombreux tiers. La définition des liens de parentés est très vague et inclus une pléthore de personnes qui sont bien éloignées de l'assujetti, autant d'ailleurs que celui-ci peut n'avoir aucun contrôle sur la consistance de leur patrimoine. De nombreuses confusions procédurales (criminelle /correctionnelle) nichent également dans le texte. La compétence des autorités administratives et judiciaires ne sont pas clarifiée et il y a des allers- venues incessants entre les deux. Les unes usurpant au passage l'autorité des autres. La confusion entre les pouvoirs de la haute autorité et celle des juridictions. L'annulation du privilège de juridiction devant la Cour suprême au profit des tribunaux. L'omission de certains assujettis fonctionnels et l'extension a d'autres qui devraient y être étrangers. La question de la temporalité rend illusoire l'applicabilité du texte. Le caractère " continu" attribué à l'infraction et à ses effets ne permet pas d'en établir clairement les éléments constitutifs. Le recours à l'épithète "substantiel" comme élément constitutif de l'infraction pose problème

car subjectif (A partir de quelle quantité/quotité peut-on légitimement considérer qu'il y a suspicion d'enrichissement illicite?) Le fait d'inverser la preuve de l'infraction en demandant à l'assujetti de prouver ou de justifier des accroissements de patrimoine pose un problème car suggère de façon générale que tout citoyen est présumé infracteur à la législation sur l'enrichissement illicite et qu'il lui appartient de prouver sa bonne foi. Or le principe est la présomption d'innocence et donc la charge de la preuve de l'infraction doit incomber au dénonciateur et non à l'assujetti. Enfin, la proposition comporte des failles qui vont très vite devenir des points de harcèlement des politiques et de tout responsable. Elle prête le flanc et offre les moyens de pression judiciaire. Nos systèmes judiciaires sont fragiles et pour ce genre de textes qui sont aux confins du politique et de la moralisation, il est nécessaire de mettre des garde-fous et de meilleures précautions procédurales contre la récupération politique de cet exercice citoyen. Pour finir, la proposition risque de créer dans sa rédaction actuelle des conflits de textes et ce que j'appelle le piège du législateur en dupliquant des dispositions existantes qui ne sont qu'apparemment identiques et en démultipliant dans diverses sources législatives des dispositions de même nature et substance. Le danger réside dans les mutations ultérieures du texte qui laisseront survivre des rédactions supposées abrogées ou modifiées. Le parlement

Suite à la page 3

#### Vo-Canton de Zooti / Des chefs honorés

**D**es chefs quartiers du canton de Zooti, une localité située à 17 km au nord de Vogon, ont reçu des attestations de mérite le 12 novembre 2016.

La cérémonie présidée par le préfet de Vo Leguèdè Kokou Jérôme a pour objectif de rendre hommage aux impétrants, de les encourager pour les actions menées aux côtés de leurs pairs pour un climat de paix, de convivialité et de développement.

Les lauréats sont Togbui Gozo Séwavi de Glopé, Gassoukpé Boèvi de Attitedomé, Anani Kossi 1er d'Atchanvé, Amétoesso Kuessan II de Kuessancondji et Tonou Afédégnigban de Soko.

#### Lacs / Deux prêtres traditionnels consacrés

Le prêtre traditionnel de la divinité AgbanYedi du clan Akué Hounon Numo Wlomo Moè Kulé et sa prêtresse Tassinon Sassi Adoudé Akué ont été investis le 14 novembre à Aného.

Par cette consécration, le couvent de cette divinité a désormais des responsables capables de prier et d'intercéder auprès des mânes des ancêtres pour le bien être et le bonheur des fils du clan Akué de Dégbénou-Sempé. Outre le prêtre et sa prêtresse, sept adeptes de la divinité ont été aussi initiés pour les accompagner dans leur sacerdoce. En rappel, le clan Akué de Dégbénou-Sempé est originaire de Jamestown-Sempé au Ghana.

#### Akébou / Badou-Kougnohou connectés

**L**e directeur régional adjoint de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) des Plateaux, Soukoudé Es-sokoussinam, a connecté le 15 novembre dernier le réseau électrique continu 24h/24 de Badou à Kougnohou. C'est dans le cadre du projet d'extension d'énergie électrique de la société.

Cette connexion va permettre à la ville de Kougnohou d'avoir en permanence l'énergie électrique et de permettre non seulement aux opérateurs économiques de s'installer dans la préfecture mais aussi aux différents services déconcentrés de l'Etat d'être opérationnels à 100%.

Elle favorisera également la réduction du coût de production de l'énergie électrique de la société, le coût de revient des clients et d'améliorer les conditions de vie des populations.

#### Kozah-Affaires / Rencontre avec les opérateurs économiques

**L**a dernière étape de la tournée d'échange avec les opérateurs économiques et la ministre du commerce Bernadette LEGZIM Balouki s'est déroulée le 17 novembre dernier à Kara.

Cette tournée a permis à la ministre et sa suite d'expliquer aux opérateurs économiques de Kara, les différentes réformes entreprises pour améliorer le climat des affaires au Togo. Ces réformes concernent la création d'entreprise, l'accès au crédit, le règlement des litiges, le paiement des impôts, l'exécution des contrats et la protection des investisseurs.

En marge de cette séance de sensibilisation, la ministre a procédé à une remise de matériel aux meilleurs groupements producteurs de soja, du Togo.

#### Binah / Sensibilisation sur les IST et grossesses précoces

**L**es élèves du Lycée Kétau ont été sensibilisés ce jeudi 17 novembre sur les grossesses en milieu scolaire, et le VIH SIDA par l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial(ATBEF). La sensibilisation a été l'occasion pour l'ATBEF d'inviter les élèves à utiliser les préservatifs et à respecter la règle d'abstinence afin d'éviter des grossesses précoces sources d'abandon de plusieurs jeunes filles en milieu scolaire.

Pour la circonstance, Mme. Matomtete Afi, sage femme à l'ATBEF a entretenu les élèves sur le suivi du cycle menstruel et sur l'utilisation des préservatifs. La cérémonie a pris fin avec la distribution gratuite des condoms et fémidoms aux élèves de Kétau.

#### Tône / Un nouveau Evêque nommé a Dapaong

**L**e pape François a nommé, le 15 novembre 2016, le Révérend Père Dominique Banlène Guigbile, nouvel évêque du diocèse de Dapaong. Le poste était occupé auparavant par Mgr. Jacques Nyimbusède Tukumbé Anyilunda qui a démissionné du gouvernement pastoral dudit diocèse.

Le Père Dominique Banlène Guigbile est né le 30 décembre 1962 à Kpandéntangue dans la préfecture de Tône. Il a fait des études philosophiques et théologiques au Grand Séminaire de Saint-Gall à Ouidah au Bénin. Ordonné, il est devenu un prêtre pour le diocèse de Dapaong depuis le 30 Décembre 1992. Il a occupé plusieurs fonctions depuis lors.

Rassemblés par Elom H.

Neutralité positive

...A la surprise générale, l'ancien Premier ministre, François Fillon a devancé largement Alain Juppé. Nicolas Sarkozy, de son côté a reconnu sa défaite.

Tous les spécialistes, tous les pronostiqueurs adeptes du doigt mouillé, devraient se cacher de honte. L'ancien président de la République, avec toutes ses casseroles judiciaires, a donc pris une vraie claque à l'intérieur de sa propre famille politique. Voir sa tête et celles de ses « amis » de toujours est une partie de plaisir.

Eux qui depuis 2012 - année où Sarkozy a été débouté après l'exercice d'un mandat - ne rêvaient que de la revanche. Mais hier soir, ce sont les électeurs de droite et du centre qui éliminent Nicolas Sarkozy. L'ex-président n'a pas réussi à convaincre qu'il était l'homme que la France attendait pour l'alternance.

Et on peut désormais se poser toutes les questions concernant ce mauvais perdant, son avenir politique, son avenir judiciaire, etc. car reconnaître sa défaite à la primaire de la droite et du centre,

est-ce renoncer à tout politiquement ? Est-ce renoncer à la présidentielle ? Nicolas Sarkozy peut-il attendre ses convocations devant la justice sans autre perspective que la case tribunal ? Il vient d'annoncer sa retraite politique ! Mais en 2012 déjà, il avait annoncé qu'il quittait la vie politique... Avec la suite que l'on sait !

Cet homme ne sachant décidément pas perdre, est-il capable de faire l'impasse sur le résultat des primaires dont il ne voulait pas, pour tenter sa chance directement à la présidentielle en se posant en «

homme libre » sur une ligne médiane entre Fillon et Le Pen ? Il en serait capable pour tenter d'échapper à la case condamnation...il pourrait donc se révéler le bon ou le mauvais débaras, tout dépendra...

Quant au futur candidat de la droite et du centre, loin d'être le candidat modéré que vendent les mêmes spécialistes, cela sera sans aucun doute François Fillon et son programme ultra-libéral économiquement ! En tout cas, le temps nous situera.

Dieudonné Korolakina

## Droit foncier au Togo Quand le coutumier retarde le moderne

Dans son récent rapport sur les perspectives économiques en Afrique 2016, la Banque africaine de développement souligne que le système foncier du Togo est le plus lent d'Afrique. Réagissant face à une telle constatation, dans un entretien avec nos confrères de l'agence Ecofin, le Ministre de l'urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie, Maître Fiatuwo Kwadjo Sessenou infère que le régime foncier togolais est caractérisé par la reconnaissance du droit de propriété coutumière sur les espaces fonciers par des collectivités c'est-à-dire la juxtaposition des droits fonciers moderne et coutumier. Avant de faire observer que : « des dispositions juridiques permettent à l'Etat de constituer légalement des domaines fonciers. Outre le décret n°67-228 du 24 octobre 1967 relatif à l'urbanisme et aux permis de construire dans les agglomérations qui exige l'affectation obligatoire et gratuite de 50% de la superficie de chaque lotissement privé à l'Etat pour les besoins de voirie et d'équipements sociocollectifs (réserves spéciales), le décret n°45-2016 du 01/09/45 régleme l'expropriation pour cause d'utilité publique au Togo. »



C'est un fait, la question du foncier au Togo est un véritable casse-tête chinois. Sur ce « terrain », la faiblesse du gouvernement s'est manifestée dans maintes dossiers allant de la remise en question des titres fonciers jusqu'à « l'érosion » sur la carte de réserves administratives de l'Etat. Nous sommes à la veille du forum national du foncier qui se tiendra le 6 décembre prochain. Un cadre qui veut faire l'état des lieux actualisé des problèmes qui minent le secteur du foncier,

identifier les parties prenantes de la gouvernance foncière, spécifier le rôle et la responsabilité de chaque partie prenante, passer en revue les textes en vigueur et en cours d'élaboration, vulgariser les acquis en matière de gestion foncière. Mais, ne nous trompons pas, les problèmes sont réels et profonds et il suffit que le gouvernement décide et ait la volonté de se saisir de son bâton de pèlerin régalien pour mettre fin à certaines pagailles qui se sont instaurées et développées réduisant

les plus faibles à une peau de chagrin dans les questions relatives au foncier.

### Foncier et lourdeurs administratives

C'est pour cette raison qu'il y a matière à craindre quand le ministre de l'urbanisme annonce dans son entretien qu'au terme du forum « qu'une commission des recommandations sera mise en place au cours des travaux du forum. Elle est chargée de faire une synthèse des recommandations qui seront formulées au cours des travaux.

Les recommandations formulées seront sérieuses à court, moyen et long terme. Il sera question d'analyser celles qui cadrent avec les dispositions de l'avant-projet de code foncier et celles qui méritent des actions spécifiques.

Les recommandations seront ensuite présentées au plus haut niveau de l'Etat. Des revues semestrielles et annuelles seront organisées pour faire l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations avec les acteurs concernés. »

Il y a en effet à craindre que ces lourdeurs administratives ne retiennent davantage l'avancée des choses et laisser encore des pratiques anciennes déplorables gagner du terrain. Des pratiques viles que le ministre lui-même reconnaît en ces mots : « A la faveur des troubles sociopolitiques qu'a

connus le Togo dans les années 90, des dispositions juridiques, en l'occurrence le décret n°67-228 du 24 octobre 1967, ont été foulées au pied par certains citoyens. C'est ainsi que grâce aux multiples filières foncières parallèles animées par des possesseurs coutumiers, des intermédiaires lotisseurs et des citadins désireux de disposer d'une parcelle de terrain, l'accès au sol a été assuré au mépris de l'éthique urbanistique et des plans d'urbanisme. »

### Aller au plus vite

S'il est vrai que la problématique foncière résulte de la caducité des textes régissant ce domaine et de l'absence d'un véritable système d'information foncière ; il n'est pas moins vrai les textes principaux qui constituent actuellement l'ossature du régime foncier sont très peu appliqués à cause surtout de leur vétusté qui les rend obsolètes au regard des réalités socio-économiques actuelles.

Il faut parer au plus pressé car le ver a tellement rongé le fruit. Et comme le reconnaît si bien, le ministre Sessenou lui-même : « Il est donc primordial de mettre en place des règles et procédures adéquates afin de faciliter l'accès à la propriété et de garantir la sécurité foncière. Cet objectif vise l'allègement et la simplification des procédures d'obtention du titre foncier par la mise en place d'un code foncier et domanial approprié qui accorde une attention particulière au droit d'accès des couches vulnérables et de la femme à la propriété foncière.

L'élaboration et l'application d'un code foncier, qui tient compte des réalités socio-économiques de l'heure, est une mesure appropriée pour l'amélioration de la situation. L'avant-projet de code foncier, élaboré de façon participative, est disponible. Il a fait l'objet de validation au niveau des régions et de validations sectorielles. Cependant, un réexamen s'impose. »

D. K.

## Projet de loi sur l'enrichissement illicite

### Le projet de l'ADDI essuie quelques controverses

#### Suite de la page 2

togolais a malheureusement sous une mauvaise influence réformiste, abondé dans cette erreur en voulant intégrer dans le code pénal toutes les dispositions pénales de toutes les lois existantes. C'est une imposture... Le texte est très loin d'être parfait. Il ne faut donc pas s'attendre à une adoption rapide. Peut-être même que la législature actuelle n'en verra pas l'adoption. Mais, il a l'avantage de poser le problème et d'ouvrir à la réflexion cette problématique.

Voici un extrait dudit projet Proposition de loi portant déclaration de patrimoine, prévention et répression de l'enrichissement illicite au Togo

#### Exposé des motifs

L'exercice de fonctions publiques doit s'accompagner d'un devoir de responsabilité, de probité et d'intégrité,

excluant toute velléité d'accaparement des ressources publiques.

La formalité de déclaration de patrimoine permet, non seulement d'assurer la transparence dans la conduite des affaires publiques telles que prévue par la constitution Togolaise du 14 Octobre 1992, mais aussi et surtout de prévenir les conflits d'intérêts et toute forme d'enrichissement illicite.

C'est à ce titre que l'article 145 de la Constitution Togolaise dispose : « Le Président de la République, le Premier Ministre, les membres du Gouvernement, le Président et les membres du bureau de l'Assemblée Nationale et du Sénat et les Directeurs des administrations centrales et des entreprises publiques doivent faire devant la Cour Suprême une déclaration de leurs biens et avoirs au début et à la fin de leur mandat ou de leur fonction. Une loi détermine les conditions de la mise en œuvre de la présente disposition. »

De même, la Directive n° 01/2009/CM/

UEMOA portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA, transcrite dans l'ordonnement juridique national par la Loi n° 2014-009 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques en son article 50 dispose : « les détenteurs de toute autorité publique, élus ou hauts fonctionnaires, font une déclaration de leur patrimoine en début et en fin de mandat ou de fonction. Une loi spécifique précise les conditions et le périmètre de ce principe et définit les infractions et sanctions de tout enrichissement illicite. »

La proposition de loi sur la déclaration de patrimoine, ne constitue donc, qu'un maillon de la chaîne de textes législatifs et réglementaires mis en chantier dans le cadre de la lutte contre la corruption et la non transparence dans la gestion des affaires publiques. Elle a pour vocation, de prévenir les possibilités d'enrichissement illicite offertes par l'occupation de certaines charges publiques, de contrôler l'évolution des biens des assujettis durant leur mandat, de garantir la transparence dans la vie publique et de protéger le patrimoine de l'Etat. Elle détermine les conditions de la mise en œuvre

des dispositions de l'article 145 de la Constitution Togolaise. [...]

### TITRE V : DE LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PATRIMOINE

Article 09 : Les personnes mentionnées à l'article 07 de la présente loi doivent, dans les trente (30) jours qui suivent leur nomination ou élection, formuler une déclaration certifiée sur l'honneur, exacte et sincère de leur situation patrimoniale concernant notamment leurs biens propres ainsi que, éventuellement, ceux de la communauté ou les biens réputés indivis en application de l'article 396 du Code des Personnes et de la Famille. Ces biens sont estimés à la date du fait générateur de la déclaration, comme en matière de droit de mutation à titre gratuit. Elles sont tenues d'actualiser leur déclaration à la fin de chaque année d'exercice budgétaire au plus tard le 31 décembre.

Toutefois, aucune nouvelle déclaration n'est exigée de l'assujetti qui aura établi depuis moins de cent quatre-vingt (180) jours, une déclaration de sa situation patrimoniale dans les conditions prévues par la présente loi...



# International

## France/ Résultats primaire à droite Fillon et Juppé au second tour

Le premier tour de l'élection primaire de la droite et du centre en France a livré son verdict. François Fillon devance largement Alain Juppé, qu'il affrontera dimanche prochain, et Nicolas Sarkozy, éliminé.

Le scrutin du dimanche 20 novembre aura permis aux français de découvrir eux aussi la limite des sondages. Une fois encore, les sondages n'ont pas été confirmés, relançant ainsi le débat sur leur pertinence.

Tout d'abord, 4 millions d'électeurs étaient attendus. Mais ce sont environ 2,5 millions qui furent le déplacement, selon les chiffres du président de la commission d'organisation de la primaire. Ensuite, les sondages donnaient Alain Juppé en tête, même si les plus récents les replaçaient au coude à coude.

La surprise vient de Fillon, qui a fait une fulgurante ascension ces derniers jours. Jusqu'à hier dimanche jour du vote, difficile de prédire clairement celui qui aura la faveur des voix. Après 90 jours de campagne, c'est au finish l'ancien Premier Ministre François Fillon qui arrive en tête avec 44,2% des voix, suivi d'Alain Juppé, crédité de 28,3%. Un écart assez évident qui relance les débats dans la mesure où l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, arrivé troisième avec environ 21% signe ainsi son départ dans la vie politique de la droite. Bruno Le Maire vient en quatrième position

avec 3%, suivi de Nathalie Kosciusko 2,1% et enfin Jean-François Copé ferme la marche avec 0,3%. Ces résultats provisoires concernent le dépouillement de près de 3000 bureaux de vote et sont susceptibles d'évoluer.

Grande première pour la droite française, ce scrutin devra permettre de désigner le candidat de la droite et du centre pour 2017, qui aura, selon les sondages actuels, de fortes chances de remporter l'élection présidentielle dans un peu moins de six mois.

Pour voter, les français n'ont pas eu



François Fillon

besoin d'une carte. Il leur a suffi de payer 2 euros et signer une charte qui engage à « partager les valeurs républicaines de la droite et du centre ».

T.M.

## Mali / Elections municipales Un scrutin sous tension

Ce dimanche 20 novembre 2016, plus de 7 millions de maliens se sont rendus aux urnes pour choisir leurs conseillers municipaux. Une première élection au suffrage universel directe dans ce pays où l'opposition et certains groupes armés redoutent le climat d'insécurité.

10 000 conseillers municipaux seront élus après le vote de ce dimanche au Mali. Sur les 703 communes que compte le Mali, 688 ont ouvert leur bureau de vote hier matin, après une campagne terne effectuée dans un climat d'insécurité.

C'est surtout dans le nord du pays, à Gao, à Tombouctou et à Kidal que la situation a été plus critique. A Kidal par exemple, le bastion de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, ex-rébellion), le vote n'a pas eu lieu. Il dénonce

en effet « l'entêtement du gouvernement à organiser ce scrutin avant l'installation des autorités intérimaires et le retour de dizaines de milliers de réfugiés et déplacés qui sont directement concernés ». A Tombouctou, des milices ont attaqué et brûlé le matériel électoral.

Reportées 4 fois, ces élections ont connu une faible participation. Samedi dernier, Ban Ki Moon a demandé au gouvernement, à l'opposition et aux



Un électeur mettant son bulletin dans l'urne

groupes armés signataires de l'accord de paix de mai-juin 2015 à « garantir la tenue, sans incidents, des élections dans les localités où les conditions

politiques et sécuritaires permettent leur organisation».

T.M.

## Allemagne / Législatives 2017

# Le 4ème mandat Merkel, la particularité Allemande ?

Seul pays de l'espace euro à avoir un mandat illimité, l'Allemagne de la chancelière Angéla Merkel rame à contre-courant de l'establishment de la norme démocratique souvent présentée comme la meilleure ailleurs sous d'autres cieux.



Angela Merkel

Un, deux, trois et bientôt un quatrième mandat à la tête de l'Allemagne. Mais cela semble n'étonner personne. Ou du moins, on essaie de ne pas s'y attarder. Mais pourquoi vouloir alors imposer une sorte de régime à d'autres Etats souverains qui ont eux aussi valablement opté pour un mandat à vie ? Peut-on se demander.

Forte d'une opinion favorable ces derniers temps (55%, selon un sondage de l'institut Emnid), Angéla Merkel est tout de même critiquée pour sa longévité au pouvoir. Mais celle-ci semble en faire un argument de taille pour sa prochaine victoire. Au moment où les Allemands voteront pour renouveler le Bundestag, en septembre 2017, Merkel aura gouverné pendant 12 ans. Depuis la seconde guerre mondiale, seuls deux chanceliers, tous deux également membres de la CDU, sont restés en poste plus longtemps : Konrad Adenauer, pendant quatorze ans, de 1949 à 1963, et Helmut Kohl, pendant seize ans, de 1982 à 1998.

En Afrique, les pays à mandat illimité sont depuis un certain temps mal perçus. Le risque est assez grand, car la tradition africaine de la royauté et de la dynastie qui font du roi et de son clan les seuls capables de diriger entraîne souvent les présidents à s'identifier au pouvoir d'Etat et à s'y attacher, même au grand dam des citoyens. Mais devra-t-on accorder une place importante à l'alternance au détriment de la stabilité politique et économique des Etats ?

Angéla rempilera pour un 4ème mandat aux législatives de 2017. Mais bien évidemment, ça n'étonne personne. Mais si Faure Gnassingbé ou Yaya Jammeh se prononce pour un énième mandat, alors on se rappelle les théories de la démocratie représentative basée sur l'alternance au pouvoir et on vante les mérites du mandat limité à 2.

Alexandre Wémima

## RDC / Manifestation anti-Kabila Les opposants encerclés

Les forces de sécurité l'avaient promis. Ils se déploieront pour empêcher le meeting prévu par Etienne Tshisekedi. Le vieux leader de l'UDPS est bouclé chez lui. Accès interdit à sa résidence. Le lieu du meeting était lui aussi occupé.



Etienne Tshisekedi au milieu de la foule

Le lieu du meeting était lui aussi occupé, comme lors du meeting avorté du 5 novembre. Bouclage de la police et des équipes de football qui occupent l'espace triomphal où devait se tenir le meeting du rassemblement de l'opposition. Mais cette fois, ce sont des joueurs femmes. Le commissaire provincial de la police les observe, assis sur une chaise sur le côté, entouré par ses hommes. « C'est le tournoi de la non-violence, je vais moi-même remettre la coupe », lance le général Kanyama.

Aux environs de 10h, l'heure prévue pour le début du meeting, les motards de la police et un pick-up font des tours sur l'esplanade, les sirènes à fond, ils parquent littéralement. Dans les environs, des jeunes militants de l'UDPS s'agacent : ils nous empêchent de revendiquer nos droits, c'est vraiment la dictature, protestent-ils. Mais il n'y a pas de tentatives de regroupement.

La résidence d'Etienne Tshisekedi est sous bonne garde. Des camions de police de part et d'autre.

Ce lieu comme d'autres est « isolé », comme le dit la police nationale congolaise. La police militaire est aussi déployée dans les fiefs du vieux leader de l'opposition comme à Mombele, des pick-up passaient au ralenti. « Ils cherchent à intimider nos militants », expliquait un cadre de l'UDPS.

Le secrétaire général de l'UDPS se refusait à dire samedi matin que le meeting était annulé. « Il a été empêché », martelait-il, promettant une conférence de presse d'Etienne Tshisekedi. Quand les journalistes ont fini par être autorisés à accéder la résidence du vieux leader de l'opposition, ce dernier ne s'est pas présenté.

Finalement, le Rassemblement de l'opposition a fait une déclaration, affirmant déclencher le compte à rebours de la fin du mandat de Joseph Kabila et dénonçant l'interdiction de manifester et les arrestations dans ses rangs.

Rfi.fr

## Développement

## L'AMSCO veut renforcer le capital humain des entreprises togolaises

L'African Management Services Company (AMSCO) a tenu le vendredi 18 novembre, un forum avec quelques entreprises togolaises. Cette rencontre est une prise de contact entre l'institution et les entreprises togolaises. Elle devrait rapidement évoluer vers un programme d'appui et au développement des entreprises togolaises.



Une partie de l'assistance (Crédit photo republicoftogo)

Plusieurs entrepreneurs et autorités politiques ont pris part à ce forum de l'AMSCO qui a eu pour thème : « le capital humain comme accélérateur de croissance et de développement ». L'African Management Services Company (AMSCO) compte accompagner le Togo dans ses ambitions d'émergence. Pour ce faire, l'institution va aider les entreprises du secteur privé et publics, dans la valorisation de leurs capitaux humains. Les entreprises togolaises bénéficieront notamment de programmes de développement personnalisés destinés à répondre à leurs besoins spécifiques. « Développer le capital humain est à la fois notre mission et notre vocation. Tous les pays disposent d'un immense potentiel de ressources naturelles qui sont souvent mal exploitées. Or, ils ont un besoin impérieux d'assurer un développement durable...Le Togo a l'ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2030. C'est très bien. Nous souhaitons l'accompagner dans cette

aventure en l'aidant à renforcer les compétences des fonctionnaires et des hommes d'affaires. Nous allons nous mettre au service des entreprises et de l'administration publique afin d'aider le pays à accélérer sa croissance », a confié Yves Epangue, le directeur régional Afrique francophone d'AMSCO à nos confrères du site republicoftogo.com

AMSCO est une société panafricaine spécialisée dans les partenariats et le développement des compétences. Elle propose des services intégrés, avec notamment des programmes de développement personnalisés destinés à répondre aux besoins uniques des entreprises du continent africain. La compagnie a comme partenaires, la Banque africaine de développement (BAD), la Banco BPI (Portugal) et le Fond d'investissement pour les pays en voie de développement sont actionnaires de la société.

Rachidou Zakari

## Banques

## Madibinet Cissé nommé Secrétaire général du Groupe Ecobank

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la maison mère du Groupe Ecobank, a annoncé la nomination, la semaine dernière de M. Madibinet Cissé en qualité de Secrétaire général d'ETI et Conseil juridique, Groupe.

Sa nomination prend effet le 09 janvier, 2017. M. Cissé remplace l'ancien secrétaire général et conseil juridique du groupe, M. Samuel Ayim, qui a quitté Ecobank en juillet pour d'autres opportunités. M. Cissé possède une riche expérience dans le domaine juridique. Il est actuellement premier vice-président et conseiller juridique principal à Africa Finance Corporation (AFC) à Lagos. Familier du droit anglais, du droit français et des dispositions de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique), il est juriste et avocat et officie en tant que conseil juridique au Barreau de New York.

Avant de rejoindre AFC, M. Cissé a travaillé comme conseiller juridique principal à l'African Capacity Building Foundation (ACBF) à Harare. Il a été avocat collaborateur aux départements de finance de deux cabinets d'avocats à Paris, notamment OrrickHerrington&Sutcliffe et Gide LoyretteNouel. Il a également été avocat collaborateur au département juridique et fiscal de la société Ernst & Young à Conakry.

Outre son expertise en matière de secrétariat général d'entreprise et des questions de gouvernance, M. Cissé s'est également spécialisé dans les emprunts bilatéraux, les emprunts obligataires,



Madibinet Cissé

l'investissement en actions et le financement par emprunt de grands projets d'infrastructures dans divers secteurs en Afrique. Il s'agit notamment de l'électricité et de la logistique, du pétrole et du gaz, des mines, des industries lourdes et des télécommunications.

De nationalité guinéenne, Madibinet Cissé est titulaire d'une maîtrise en droit de l'École de droit de Harvard, d'une maîtrise en banque et finance de l'Université Paris Descartes, à Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'une licence en droit de l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense à Paris.

financialafrik.com

## Loisirs

## Un nouveau parc d'attraction à Lomé

« Tata Park », le tout premier parc d'attraction moderne au Togo ouvre ses portes ce 21 novembre à Lomé, selon nos confrères du site d'information autogo.tg.

Situé en face du Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF), Tata Park est construit sur environ 1200m<sup>2</sup>. Il peut accueillir quelques centaines de visiteurs.

Centre de loisirs et de divertissements, le centre dispose de tout type de jeux qu'on peut retrouver dans un parc d'attraction moderne. On y trouve des manèges, un train, un bateau-pirate, des autostamponneuses, des RollerCoaster, un parquaquaqueetc.

« Le complexe qui se veut le nouveau centre de loisir par excellence de la capitale togolaise comprend également une piscine, un restaurant, une crêmerie et un bar et constitue un espace de détente aussi bien pour les tous petits que les adultes », informent nos confrères.

Un parc d'attraction est un business très lucratif. Même si au Togo, ce secteur n'est pas tellement développé, ce n'est pas le cas dans les pays comme la Côte d'Ivoire, la Tunisie et l'Afrique du Sud, qui, selon plusieurs études reste le leader dans ce domaine sur le continent africain.

TM

## UEMOA

## Rendre accessible les services financiers à tous

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a sollicité, la semaine dernière, un financement de 20 milliards CFA auprès de ses bailleurs. Ces fonds serviront à financer la stratégie régionale d'inclusion financière de l'espace UEMOA.

C'est le directeur général de la stabilité et de l'inclusion financière de la BCEAO, Ousmane Samba Mamadou, qui a livré cette information au cours d'un point de presse tenu le 17 novembre à Dakar, en marge de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de la stratégie régionale d'inclusion financière de la BCEAO. Selon monsieur Mamadou, la BCEAO participera au financement de cette stratégie à hauteur de 2 milliards 200 millions FCFA. « Cela va s'ajouter aux engagements souscrits par les partenaires, à hauteur de 8, 8 milliards de FCFA à la suite de cette table ronde », a renseigné Ousmane Samba Mamadou.

L'inclusion financière des populations est depuis quelques années l'un des chantiers majeurs de l'UEMOA. En effet,

dans cette zone le taux de bancarisation est passé de 7% en 2007 à 15% en 2014. Durant la même période, on a remarqué une évolution du taux global d'utilisation des services financiers (intégrant la monnaie électronique) qui est passé de 16% à 61%. Malgré ces relatives progrès, la zone UEMOA reste l'une des régions où les proportions d'adultes possédant un compte bancaire auprès d'une institution financière formelle est la plus faible au monde. Le but de la stratégie régionale d'inclusion financière de l'UEMOA est d'assurer sur un horizon de cinq ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à des coûts abordables, à 75 % de la population adulte de l'UEMOA.

TM

## Foire Internationale de Lomé

## C'est parti pour 17 jours d'opportunités d'affaires

La 13<sup>e</sup> édition de la Foire Internationale de Lomé (FIL) s'est ouverte le vendredi 18 novembre au centre togolais des expositions et foires (CETEF).

La 13<sup>e</sup> FIL bat son plein depuis le week-end dernier. Cette année, elle est couplée avec le 1<sup>er</sup> Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé (SICOBE), qui est un espace d'échanges et de partages entre les opérateurs économiques opérant dans le secteur cosmétique.

L'Egypte est présente au 13<sup>e</sup> FIL en tant que pays d'honneur et sa présence va permettre au Togo de nouer avec elle des relations en matière de production et d'industrialisation.

Plusieurs participants, notamment des opérateurs économiques, des commerçants, des industriels, des prestataires de services, des artisans, des agriculteurs venant de plusieurs pays de la sous-région, d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique sont au rendez-vous. 1100 exposants issus de 30 pays participent à l'exposition à laquelle 300 000 visiteurs sont attendus.

Zakari



## Pêche au Togo

# Organisation, bilan et défis

Tout comme les autres secteurs d'activités au Togo, la pêche et l'aquaculture constituent de nos jours un des leviers de l'économietogolaise. Si la pêche est une activité qui consiste à capturer des animaux aquatiques (poissons, mais également et notamment crustacés et céphalopodes) dans leur milieu naturel (océans, mers, cours d'eau, étangs, lacs, mares), l'aquaculture est quant à elle l'élevage d'animaux aquatiques.

Quel est le bilan des activités de la pêche au Togo ? Comment ce secteur est-il structuré et quelles sont les attentes pour sa bonne pratique de sorte que les besoins nationaux en consommation ne reposent plus sur l'importation ? Dossier Togomatin.

## Lac Nangbéto Ouverture de la période de pêche



Des pirogues de pêche

C'est reparti pour la période de la pêche sur le Lac Nangbéto au Togo. Les populations, les pêcheurs ont eu le feu vert de la part du gouvernement à exercer à nouveau leurs activités dans le respect des normes prévues par la loi. La mesure portant interdiction de la pêche qui a pris effet le 15 août et qui s'est poursuivie jusqu'au 15 novembre 2016 visait à permettre le repos biologique des poissons dans le lac Nangbéto.

Pour le feu vert qui a été donné, précisons que dans un arrêté, le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, le Colonel Ouro-Koura Agadazia ouvert la pratique des activités de pêche sur le lac Nangbéto. La cérémonie portant ouverture de la

pêche sur le lac de Nangbéto a mis fin au repos biologique de trois mois qui a été décrété. En vue de faire respecter l'embargo qui a été imposé, le Colonel Ouro-Koura Agadazi avait averti en aout dernier que « Toute personne qui sera surprise en train de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre les produits de pêche provenant de ce lac, sera punie conformément à la loi en vigueur ».

La décision du gouvernement qui a été levée avait pour objectif de laisser un temps aux espèces aquatiques de se multiplier mais aussi assurer leur durabilité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

TM

## Bilan des activités 2016 2.300 tonnes de poissons capturés

Depuis le 15 novembre dernier, le repos biologique qui planait sur le lac artificiel Nangbéto, très riche en ressources halieutiques, a pris fin.

A cette occasion le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, le colonel Ouro-Koura Agadazia dressé le bilan de la dernière campagne de pêche qui a précédé le repos biologique.

Selon le ministre, d'année en année, les quantités de captures sur ce lac augmentent. De 1500 tonnes de capture de poissons l'année dernière, on est à 2.300 tonnes cette année.

« Cela signifie que d'année en année, il y a une adhésion des acteurs à la base, même si quelques ratés ont été signalés », a-t-il signalé. Contre ces « ratés », le ministre compte faire agir les équipes de son département en termes de sensibilisation et de communication.

Le repos biologique imposé par le gouvernement sur ce lac, permet aux ressources halieutiques de ce lac artificiel de se reproduire. D'une durée de quatre (4) mois chaque année, le repos biologique cette année a duré du 15 août au 15 novembre.

News.icilome.com

## Structure de la pêche au Togo

### Structure de la pêche



Des poissons capturés

Les pêches togolaises contribuent à 4% du PIB du secteur primaire. Elles s'effectuent sur les plans d'eau maritime, lagunaire, fluviale, barrages et étangs piscicoles. Les estimations annuelles varient entre 12 000 et 17 000 tonnes. Elles créent environ 22 000 emplois répartis entre 10 000 pêcheurs (60% à temps plein) et 12 000 commerçantes et transformatrices de poissons. Tous ces emplois font vivre directement et indirectement environ 150 000 personnes. Néanmoins, la production ne permet pas de couvrir tous les besoins de la population ainsi 60% des poissons sont importés (Fishcode, 2007).

#### 1) La pêche maritime

La pêche maritime est un sous-secteur peu développé au Togo.

La pêche industrielle est une activité peu importante tant au niveau de la flottille que des captures. En 2011, seulement trois chalutiers (deux battants pavillons guinéens et un battant pavillon togolais) sont recensés. Le rendement potentiel par chalutage est estimé entre 600 et 800 tonnes par an.

La pêche artisanale maritime est l'activité la plus importante en mer tant en ce qui concerne l'effectif des pêcheurs (5000) que les captures. Elle représente actuellement 70 à 80 pour cent de la production halieutique nationale totale.

#### 2) La pêche continentale

La pêche continentale produit

Statpeche-umoa.org

annuellement une certaine quantité de poisson, mais qui n'est guère connue. La production a été estimée à 5 000 tonnes par an depuis longtemps. Il n'y a ni moyens humains ni financiers pour effectuer une estimation plus précise actuellement. La pêche continentale est exclusivement artisanale. Pratiquée sur tout le réseau hydrographique, elle est très active dans le barrage hydroélectrique de Nangbéto toute l'année et dans les zones d'inondation du fleuve Oti. Les pêcheurs pêchent moins de 170 jours par an et se concentrent sur un ou deux types d'engins dont les plus importants sont : l'épervier, le filet maillant, la ligne (palangres), la senne de rivage et la nasse. Les embarcations utilisées sont les pirogues monoxyles ou en planches clouées de petite taille (3 à 6 m).

#### 3) L'aquaculture

La pisciculture est plus pratiquée en eau douce qu'en eau saumâtre et est inexistante en mer. 711 unités piscicoles ont été recensées en dénombant les étangs et les retenues d'eau pour une superficie totale de 702 hectares. La production de cette activité a été estimée à 100 tonnes.

Le Tilapia nilotica ou l'Oréochromis niloticus est la seule espèce piscicole couramment cultivée. Toutefois, le Clarias gariepinus se retrouvent souvent dans les barrages et accidentellement dans les étangs.

## Aquaculture

# Un débouché pour les jeunes entrepreneurs

Avec des techniques de développement du secteur de la pêche, des spécialistes et surtout l'Association Internationale des Etudiants

en Agriculture et Sciences connexes section Togo (IAAS-Togo) se sont évertués à donner un souffle vital à la pratique de leur métier. En ce sens à l'horizon, cette



Activités commerciales sur un lac

pratique une opportunité d'emploi pour les jeunes.

En effet l'agriculture est le moteur du développement socioéconomique du Togo, et le sous-secteur de l'Aquaculture a été reconnu comme un des piliers de cette relance. Cependant, il fait face à des contraintes majeures telles que le faible niveau de technicité des producteurs, la faible capacité des institutions d'encadrement, de formation et de recherche. Ce sous-secteur bénéficie d'une attention particulière du gouvernement et de ses partenaires de développement.

En 2012, des documents cadres tels que la stratégie et le plan de développement durable de l'aquaculture avaient été élaborés avec l'appui de la FAO. Le développement des capacités des acteurs fait partie des actions phares proposées par ces documents. A cet effet un projet de partenariat entre MAEP et les institutions de formation supérieure a été envisagé dont le séminaire de ce jour est une illustration.

Et madame TcharieAdjoya B. Yvette, chef section Promotion de l'aquaculture à la direction des Pêches et de l'Aquaculture de déclarer qu' « ...A travers le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), nous avons reçu une assistance technique internationale pour appuyer les cadres de la DPA et les producteurs sur le terrain pour donner des formations techniques

sur les différents thématiques aquacoles. Entre temps nous avons reçus les étudiants d'IAAS qui sont venus pour solliciter un appui technique sur l'aquaculture.

Pourquoi ils se sont rendu compte que les étudiants ne sont pas suffisamment informés sur ce sous-secteur aquacole et donc comment c'est la DPA qui s'occupe de cette formation qui est assisté par un bureau d'étude internationale nous avons jugé bon de les accompagner parce que l'idée est bonne. Notre souhait c'est de donner les informations suffisantes sur l'aquaculture au grand public. Donc voilà un peu l'objet de la présente formation. La formation va porter sur les différents thèmes aquacoles ; notamment les aménagements des infrastructures piscicoles, la production intensive des poissons piscicoles, la production des alevins mono sexes de tilapia ... les différentes techniques de transformation notamment le fumage... ».

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, Monsieur Koffi Komi, Président Ouest-africain de IAAS a justifié l'initiation de ce séminaire de formation qui a pour intention de redynamiser le sous-secteur aquaculture qui est dans un état embryonnaire et qui est mal connu par les producteurs.

Extrait, Togomessages.com

## Des pêcheurs marins se mettent au diapason des nouvelles techniques



Départ des pêcheurs en mer

Des pêcheurs marins togolais se sont recyclés dans les nouvelles techniques de leur métier au Port de pêche de Lomé [en février dernier].

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités techniques et de gestion en matière de pêche en haute mer. « Monter et démonter un moteur hors-

bord de puissance 40 chevaux sur une pirogue », « piloter la barque motorisée dans les eaux profondes et la stabiliser », « utiliser les sondes pour localiser les bandes de poissons et les GPS pour visualiser les types de poissons à capturer », sont, entre autres, les nouvelles techniques que les pêcheurs vont acquérir pendant dix (10) jours. Le but est d'améliorer les techniques de pêche d'une part, et d'autre part, d'augmenter le rendement des pêcheurs mais aussi de rationaliser la taille des captures.

Au cours du lancement de la formation, le représentant du secrétaire exécutif du FNAFPP, M. Ambroise Akondo-Ali, a félicité les initiateurs du projet pour avoir pensé aux pêcheurs marins en leur offrant

une formation adéquate pour sauver le potentiel de la richesse maritime dont disposent les côtes togolaises et à la population pour laquelle la consommation du poisson occupe une place de choix dans les habitudes alimentaires quotidiennes. Il les a rassurés du soutien de son institution pour le bon déroulement de la formation.

De son côté, M. Abdou-Derman Adam a fait savoir que cette formation a été organisée pour partager avec les jeunes les savoir-faire de la pêche avec les nouvelles techniques qui ne cessent de moderniser le secteur et les outils de gestion des entreprises de pêche.

Togo-Presse

## Un nouveau port de Pêche d'ici fin 2017



Des pirogues sur la côte

Le Togo va disposer d'un nouveau port de pêche « moderne » d'ici fin 2017 grâce à un don de 16 milliards de francs CFA de la République du Japon. L'annonce a été faite le mercredi 12 octobre dernier par le ministre des Infrastructures et des Transports, NinsaoGnofam, en marge des activités du sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Les secteurs des Pêches et de l'aquaculture ne contribuent qu'à 1,3% du PIB national pour une production annuelle estimée à 25.000 (Direction Nationale de la Pêche) La construction de ce nouveau port de pêche à Gbétsogbé (30 km de Lomé) s'inscrit, selon le ministre Gnofam, dans les nouvelles mesures prises par les autorités togolaises pour le développement de

l'économie bleue au Togo.

En Septembre dernier, l'Assemblée Nationale togolaise avait, en effet, adopté une nouvelle loi réglementant la Pêche et l'aquaculture au Togo. Cette loi prévoyait la création d'un fonds de développement des pêches et de l'aquaculture en vue de favoriser la recherche halieutique et de multiplier les sites de production au Togo. Selon les données de la Direction Nationale de la Pêche, les secteurs des Pêches et de l'aquaculture ne contribuent qu'à 1,3% du PIB national pour une production annuelle estimée à 25.000 tonnes. Des performances que le gouvernement compte améliorer à travers la construction de ce nouveau port de pêche.

Autogo.tg

## Atouts et attentes pour le secteur de la pêche

La pêche artisanale joue un rôle socio-économique important au Togo, un pays qui dispose de ressources hydrologiques. La production halieutique nationale annuelle est loin de couvrir les besoins nationaux qui s'élèvent à 65 000 tonnes d'où, le recours à l'importation. Cette carence peut être évitée si une politique est orientée vers le secteur de la pêche afin de rendre le secteur productif et compétitif.

La pêche au Togo se limite essentiellement pour le moment sur le littoral (long de 50

km) avec quelques incursions au large de Grand-Popo au Bénin. D'après le site Republicoftogo, la pêche sur le plateau togolais est essentiellement nationale. Mais le poisson se fait de plus en plus rare. Au regard de ce manque à gagner, le ministère de l'Agriculture a décidé de promouvoir les pêcheries en zone lagunaire. Un programme est financé par la Banque mondiale. Il concerne les préfectures du Golfe, de Zio, des Lacs et de Vo, soit 37 villages ciblés.

TM



# Service & détente

La formation que vous faîtes avec l'Association GOBI, Coach-Formateur Professionnel Certifié

## Le Génie de l'Homme et ses Richesses !

- comprendre et découvrir le génie humain
- comment bannir la souffrance dans votre vie
- entamer votre vie de richesse aisée

à KARA : 14h30  
dimanche 11 décembre  
HOTEL LA CONCORDE  
Kofac près la Poste

à LOMÉ : 14h30  
dimanche 27 novembre  
HOTEL LA CONCORDE  
fin pavé Adidoadin

5000F

mto (+228) 90640707 / 99458899 / 9043881

## Blague: Les commérages d'un fou

Un fou sous la pluie sourit à chaque fois qu'il y'a un éclair de tonnerre. Un autre fou ayant observé la scène s'approche et lui demande: pourquoi ris-tu à chaque fois qu'il y'a un éclair? Ce dernier lui répond: Dieu me prend en photo pour la carte d'identité du paradis, c'est pourquoi je souris pour que je sois beau sur la photo.



## Blague: Urgent ...urgent

#Urgent : La dame qui dit parfois :«<votre crédit est insuffisant pour passer cet appel>> est en voyage depuis ce matin. Il paraît qu'elle est allée en Amérique. Donc profitez de son absence pour lancer vos appels vite vite gratuitement.



## Blague: Avis de recrutement

Nous voulons changer nos copines, car elles nous créent beaucoup de problèmes, donc déposez vos dossiers pour vos cousines, sœurs, etc.



NB: le recrutement est sur concours à deux étapes. Présélection, test de virginité. Frais de dépôts 0 f lieu in box : vite vite

Contribuer au bonheur de vos sœurs]. Inscription limité et les filles

rondes sont privilégiées poitrine bombé admise d'emblée. Mais les filles sans plaque exclu.

## Photo du jour



Commentez cette photo

## Pharmacies de garde du 14 au 21 /11/ 2016

HANOUKOPE (HANOUKOPE)	22210115
BOULEVARD (DOULASSAME)	22216549
CRISTAL (BE)	22209091
OCEANE (OCAM)	22226277
KODJOVIAKOPE (KODJOVIAKOPE)	22218990
MAIRIE (FACE MAIRIE)	22212639
CAMPUS (ADEWUI)	22215632
HOPITAL (TOKOIN-HOPITAL)	22200808
ST PAUL (NUKAFU)	22224672
FOREVER (TOKOIN-FOREVER)	22261177
HEDZRANAWOE (HEDZRANAWOE)	22264961
BAH (EPP-HEDZRANAWOE)	22260320
FIDELIA (BE-KPOTA)	22719595
CHRIST ROI (KAGOME)	22274666
ELI-BERACA (ADIDOGOME)	22512282
LA REFERENCE (ADIDOGOME-MADIBA)	23202415
BONTE (SEGBE-WONYOME)	92948440
DU POINT E (DJIDJOLE)	22519171
SOLIDARITE (TOTSI)	22503707
EL SHADAI (ATTIKOUME-ESTAO)	22514425
CONFIANCE (GTA)	22424381
VICTOIRE (AVEDJI-WESSOME)	22457492
ORCHIDEE (LEO 200)	22474287
ADONAI (AGOE-PLANTATION)	22500405
CHARITE (AGOE-NYIVE)	22251260
SHALOM (AGOE-CACAVELI)	22518760
EMMAUS (AGOE-ASSIYEYE)	22503055
VERSEAU (BAGUIDA)	22273453
DE L'EDEN (BAGUIDA)	22275355

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niçger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses

### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

### SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15  
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

### AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

## Journées théâtrales de Carthage Le comédien Kokou Sanvé à l'honneur

Un hommage mérité sera rendu à la star togolaise Béno Kokou Sanvé le 24 novembre prochain. Ce sera à l'occasion de la 18ème édition du Festival des « Journées Théâtrales de Carthage » qui se déroule du 12 au 26 novembre en Tunisie.



Béno Kokou Sanvé, l'artiste comédien

Sanvé est à la fois comédien, chanteur, musicien, mime et diseur de poèmes. Il totalise presque 40 ans de carrière. Décidé dès son enfance à devenir un comédien, les menaces et injures de son père n'ont pas empêché le petit de réaliser avec bonté ses rêves. En 1975, il fut engagé, par le ministère de la Culture, comme comédien au sein du Théâtre national du Togo. Une grande satisfaction pour Sanvé qui s'était seulement essayé à des groupes artistiques scolaires. Mais il décrocha sa plus grande satisfaction, en 1977, quand son père a vu « On joue la comédie » de Sénouvo Agbota Zinsou, dans laquelle son fils tient le rôle principal qui fut celui de Chaka.

La bénédiction enfin du père permis au fils de prendre un envol qui lui a permis d'obtenir le premier prix de la meilleure prestation artistique décerné par la télévision togolaise 1978 ; le premier prix de la meilleure mise en scène pour « Vérité au creux du mensonge » en 1982 ; la médaille d'or conte au 2ème Jeux de la Francophonie, le prix de la Fraternité au Festhef en 2001, les prix de la mise en scène au Festha en 2002 et un diplôme de mérite du ministère togolais de la Culture en 2005.

L'un des moments forts de sa carrière fut sa rencontre avec Hassane Kassi Kouyaté en 1992. Cette rencontre lui a permis de jouer dans « Les enfants de l'univers » (2006), un spectacle de contes avec lequel ils firent sept mois de tournée en France et en Suisse ; puis « En attendant Godot » de Samuel Beckett en 2007. Cette création vit un moment magique pour Allouwassio puisqu'elle lui donne l'occasion de rencontrer et de côtoyer Sotigui Kouyaté qui y tient, également, un rôle. L'entente est parfaite. Les deux hommes se considèrent comme père et fils.

Il crée à la fin des années 80, la compagnie Zitic avec des amis artistes. Une compagnie dont les spectacles de contes ont eu du succès mais qui s'est étioler. En 2010, il se rattrape en créant une compagnie qu'il baptise Ziticomania pour Zinaria Tiata Conte Compagnie Allouwassio, dans laquelle il forme plusieurs passionnés afin de les mettre au service de la parole.

Le conteur est actuellement dans une création avec la compagnie La Fabrik, « Si tu sors, je sors » dans laquelle il tient le rôle du parolier.

Christelle Agnindom (stagiaire)

## Danses africaines Quand le traditionnel vire au sexuel

Des danses traditionnelles, les artistes de variété du continent ne conservent aujourd'hui que la dimension lascive ou érotique. Une dérive orchestrée ventre et nombril à l'air pour faire monter la température du public, aux dépens d'un riche patrimoine immatériel.



Sally Nyolo, artiste camerounaise

Dans le Cameroun des années 1960 et 1970, à la tombée de la nuit, des chants acappella retentissaient dans les cours des chaumières du Sud. Il s'agissait de prises de parole à la ronde, orchestrées par les femmes de l'ethnie Fang-Beti. Une chanteuse exprimait le tourment de ne pouvoir procréer, une

autre la nostalgie d'un village abandonné par amour pour un mari « étranger », une troisième la détresse d'être prise pour une sorcière...

Les autres participantes tapaient des mains et frappaient frénétiquement le sol des pieds, le dos ondulant tel un énorme serpent. Chanter devenait prière, bénédiction. C'était cela, le bikutsi, explique la chanteuse camerounaise Sally Nyolo. « Une danse où l'on entre en transe, mais qui peut aussi s'exécuter en secouant juste les épaules et la tête. » Ce bikutsi classieux, tout en grâce et en suggestion ».

### Une sexualisation à peine voilée

Place désormais au trémoussement des popotins, en parfaite adéquation avec des chansons sur le thème récurrent de la sexualité, abordé sans grande finesse. « Si tu vois mon mari, ne touche pas à son biberon ! » menace ainsi K-Tino, tandis que Coco Argentée rappelle que « l'homme, c'est l'homme tant que ça se lève... » Et on vous fait grâce du gestuel accompagnant ces paroles.

Publié au début des années 1990, l'ouvrage du philosophe Hubert Mono Ndjana « Les Chansons de Sodome et Gomorrhe » n'y a rien fait. Le phénomène est allé crescendo, les danses se faisant de plus en plus obscènes, lubriques, et ce sur l'ensemble du continent.

Jeuneafrique.com

## Musique Almok reçoit l'Oscar du Talent Africain à Bruxelles

L'artiste togolaise « Almok » vient de recevoir le trophée et le Prix honorifique de l'Oscar du Talent Africain lors du « Critérium Oscar Gala Night » qui a eu lieu le 15 novembre dernier à Bruxelles.

Ce prix honorifique a été remis à Almok, lors au « Critérium Oscar Gala Night », une soirée spéciale de récompense des acteurs et promoteurs de l'industrie culturelle africaine. Cette distinction vient confirmer le talent de l'artiste togolaise qui s'est



Almok montrant son trophée

révélée au public en 2011 avec son single « Mariage ». Pour rappel, Almok est nommée au WatsUp TV Africa Music Video Awards (WAMVA) dans la catégorie « Best AfricanFemaleVideo » avec la vidéo officielle de sa chanson « Molomolo » sortie en janvier 2016. D'autres pointures de la musique africaine comme Charlotte Dipanda, Yémialadé et Tiwasavage sont également nommées dans la même catégorie.

Almok est, par ailleurs, en tournée européenne (Allemagne, Italie, Belgique...) depuis le mois d'octobre.

Autogo.tg

### Lire

« ...Sans doute connaissez-vous l'histoire du petit garçon hollandais qui mit son doigt dans un trou de la digue. Nul ne sait si elle vraie, mais elle est vraiment touchante. Le petit garçon vit un petit trou dans la paroi de la digue qui retenait les flots de la mer. Il y mit son doigt jusqu'à ce qu'arrive de l'aide, et sauva ainsi toute la contrée d'une inondation catastrophique. La leçon de cette histoire c'est que même un petit enfant, s'il fait au bon moment ce qu'il y a à faire, peut contrecarrer la puissance effrayante de l'immense océan.

Il ne vaudrait pas la peine de vous parler ainsi de l'Afrique, si je n'avais pas la certitude que vous pouvez faire quelque chose dans ce domaine.

La perspective d'une révolution universelle gagnant tout un continent paraît être une telle menace, d'une dimension si énorme et si mondiale, qu'il peut sembler absurde de penser qu'un seul individu puisse faire quelque chose pour exercer une influence dans un sens ou dans l'autre. Mais c'est bien le cas : par votre action personnelle, vous pouvez contribuer à changer les choses en Afrique. A l'exemple du petit hollandais devant la digue, nous, chrétiens, pouvons refouler le puissant flot de la Révolution qui menace de tout écraser, si nous faisons la chose nécessaire au bon moment.

La raison en est simple. La bataille pour l'Afrique est un combat d'ordre spirituel. Dans un tel combat, les armes spirituelles sont essentielles. Si nous croyons au message de la Bible, nous devons nous souvenir qu'un jeune garçon nommé David se joua du monstrueux géant Goliath parce qu'il s'agissait d'une lutte d'ordre spirituel. Il en était vraiment persuadé, et agit en conséquence.

« Qui est donc ce Philistin, cet incirconcis, pour défier l'armée du Dieu vivant ? » s'écria David (1 Samuel 17 : 26).

Il lutta contre Goliath parce que celui-ci était l'ennemi de Dieu. Il ne le fit pas pour sa gloire ou son plaisir personnels mais uniquement dans un but spirituel, « ... afin que toute la terre sache qu'Israël a un Dieu » (1 Samuel 17 : 46). David fut vainqueur parce que le combat qu'il livra était d'ordre spirituel.

Une autre raison permettant de comprendre que nous pouvons contribuer à changer les choses, c'est que l'issue du combat pour l'Afrique est indéfinie. Ce combat est loin d'être terminé. Il est ... »

Extrait de *Bataille pour l'Afrique* de FRERE ANDRE avec la collaboration de Charles Paul Conn. Pp 109 à 110



## Tour du Rwanda Valens Ndayisenga sacré champion

Le cycliste rwandais Valens Ndayisenga a offert au Rwanda, la première place de la 8ème édition du « Tour du Rwanda » dont la 7ième et dernière étape a été disputée hier dimanche à Kigali.



Le podium des vainqueurs du tour

Après avoir terminé troisième dans la dernière étape (Kigali-Kigali, 108 km), à trois secondes du vainqueur de l'épreuve de l'Erythrée Tesfom Okubamariam, Ndayisenga a remporté cette année le titre de champion du monde de l'UCI Africa Tour, catégorie 2.2.

Il faut dire que, les spectateurs ont eu droit à une course très serrée. L'Erythréen Tesfom Okubamariam a tout tenté pour renverser Ndayisenga mais, s'il a réussi à remporter l'étape, il a échoué à prendre plus de 3 secondes au Rwandais.

Le vainqueur du Tour du Rwanda 2014 a terminé la compétition avec un temps de 21 heures, 15 minutes et 21 secondes, couvrant sept étapes et un prologue, une distance totale de 819,1 km. L'athlète de Rwandais, âgé de 22 ans, a battu la forte concurrence de son coéquipier Eyob Metkel, qui a terminé à 39 secondes de la deuxième place après un chrono de 21h16'00', tandis qu'Okubamariam a terminé troisième avec 21h16'51'.

TM

## Ghana / Black Stars L'entraîneur Avram Grant sur une chaise éjectable

Les jours d'Avram Grant, l'entraîneur des Black Stars du Ghana, sont-ils comptés à la tête de l'équipe nationale ? Les derniers développements de l'actualité sportive mais surtout la défaite des Black Stars en Egypte contre les Pharaons (0-2) la semaine dernière en éliminatoire pour la Coupe du monde 2018, présagent une rupture entre Grant et la Fédération Ghanéenne de Football (GFA).



Avram Grant

En rapport avec l'avenir de l'entraîneur Grant à la tête des Black Stars, des informations officielles font état de ce que la GFA aurait entamé des démarches pour mettre un terme au contrat de l'Israélien qui court jusqu'en 2017.

L'option qu'entreprendrait la Fédération pour licencier l'entraîneur des Black Stars à un peu plus d'un mois du début de la CAN 2017 a freiné les

dirigeants mais en fin de compte ils sont résolus à aller de l'avant et trouver une solution urgente. D'après des milieux sportifs dans le pays, la GFA se voit obligée de remercier l'entraîneur Grant après que ce dernier lui ait désobéi. Il est révélé que l'ex entraîneur de Chelsea a refusé de revenir au Ghana avec le reste du staff technique après le match des Black Stars en Egypte. Au lieu de la destination Accra, il a plutôt pris les airs pour Londres. En rapport avec le travail de Grant, le récapitulatif fait découvrir qu'il n'a remporté aucun de ses cinq derniers matches, dont deux comptant pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, un nul contre l'Ouganda à domicile et une défaite 2-0 contre l'Egypte à Alexandrie.

En réaction contre ceux qui appellent à son limogeage suite à sa défaite en Egypte, Grant a dans une interview accordée à la télévision Metro fait savoir qu'il ne va pas abandonner son travail. A ce propos, il a déclaré que « Je souhaite continuer, nous avons la Coupe d'Afrique des Nations, notre objectif est très clair. Je veux achever mon contrat qui expire après la fin de la Coupe d'Afrique ... ».

Sam Johnson, un ancien joueur des Black Stars a épousé l'idée et préconise qu'on laisse l'Israélien aller son contrat jusqu'à terme au risque pour la Fédération de payer un lourd dédommagement pour cause de rupture de contrat avec son employé.

Carlos Amevor

## Championnat féminin 2016 Les Dames en compétition

Le championnat national féminin saison 2016-2017 a démarré le samedi 19 novembre dernier à Lomé avec une première phase intra-ligue qui prendra fin le 18 décembre prochain.

74 clubs féminins issus de 14 ligues régionales sont en lice pour cette première phase du championnat national. La phase intra-ligue a démarré le samedi dernier, et prendra fin le 18 décembre. Quant à la phase de la phase nationale qui aura lieu du 12 février au 1er avril 2017, le site de la FTF précise que 16 clubs prendront part à cette compétition repartis en zone.

La zone A regroupe les clubs de la région maritime, de

Lomé-Golfe, et Plateaux Ouest et la zone B regroupe les clubs de la région centrale, de la Kara, des Savanes et Plateaux-Est.

Chaque Zone comprend 8 clubs. Les rencontres du championnat national se dérouleront en phase aller et retour.

En marge de ce championnat, la FTF prévoit d'organiser la Coupe de l'indépendance autour des quatre meilleurs clubs, à raison de deux par zone dans

## Arbitrage Le Sénégal porte plainte contre Joseph Lamptey

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Me Augustin Senghor, a porté plainte contre l'arbitre ghanéen Joseph Lamptey auprès de la CAF et de la FIFA. La FSF proteste contre l'arbitrage « scandaleux » de Joseph Lamptey qui a vu les BafanaBafana s'imposer devant l'équipe sénégalaise le 12 novembre dernier lors de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial 2018 disputée en Afrique du Sud.



L'arbitre ghanéen Joseph Lamptey

En effet, le penalty accordé par l'arbitre à l'Afrique du Sud et qui était à l'origine de l'ouverture du score (1-0, 40è) ainsi que plusieurs décisions controversées sont à la base de cette protestation contre le Ghanéen.

Par des lettres adressées à la Confédération africaine de football (CAF) et à la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) en date du 15 novembre 2016, la FSF indique avoir « noté tout au long dudit match, des décisions d'arbitrage tendancieuses voire scandaleuses au profit de l'équipe hôte, qui ont eu des conséquences directes sur le score final du match, avec à la clé notre défaite par 2 buts à 1, et l'affaiblissement de notre position dans le classement pour la qualification à la Coupe du Monde ». En plus de cela, le communiqué rapporte que de multiples fautes graves ont été subies par les joueurs sénégalais et non sanctionnées, ainsi que les positions de hors-jeu sifflées mais inexistantes, enrayant des occasions de but pour le Sénégal. Selon le courrier, ensuite sur le coup franc qui avait amené le second but validé par l'arbitre alors que lui-même avait arrêté le jeu pour discuter avec les joueurs sénégalais. Un coup franc imaginaire que les joueurs sud-africains s'étaient empressés de jouer.

A l'issue de ce match, les observateurs, supporters et amateurs du football ainsi que des médias ont décrié « le manque flagrant d'impartialité de l'arbitre qui n'honore point l'éthique sportive et l'arbitrage africain ». Pour couronner tout, la FSF, a convié les autorités compétentes de la CAF et de la FIFA, le cas échéant, de prendre les mesures appropriées et au besoin d'ouvrir toutes enquêtes nécessaires afin d'apporter la lumière sur ce match en tenant compte « du passé chargé connu dudit arbitre qui aurait déjà fait l'objet de sanctions pour des faits similaires ». Rappelons qu'il a été suspendu pour 2 ans en 2010.

Elom H.



Un match de foot entre deux clubs féminins

le cadre de cette première édition.

E.H

# Reportages



## Jeu « Tous à la BOA » Les gagnants du 1er tour récompensés

Les heureux gagnants du jeu « Tous à la BOA » ont reçu leurs cadeaux le 18 novembre dernier au siège centrale de la banque à Lomé.



Un poste téléviseur écran plat

Les numéros de comptes 1215930021 et 1200800099 1007160041, 1802810024, ont reçu respectivement des téléphones portables et une

télévision écran plat.

A travers ce geste, les organisateurs comptent cultiver la culture de l'excellence et faire en sorte que les clients fassent confiance et soient satisfaits des prestations en fin d'année. « Nous voulons témoigner notre reconnaissance à la clientèle et cela se fait dans la gaieté parce que c'est un jeu » a précisé Emmanuel Banbara, directeur réseau de la BOA.

Le jeu « Tous à la BOA » réunit tous les anciens ou nouveaux clients détenteurs d'un compte chèque et/ou un compte épargne qu'ils feront accroître avec un solde de trois millions (3.000.000) de francs CFA. Ces participants doivent maintenir ce niveau à la fin de la campagne jusqu'au tirage au sort. Le jeu se poursuit et la seconde partie se tiendra en décembre prochain.

Christelle Agnindom (stagiaire)

## JPO / Presse La 3e édition prévue pour décembre

La troisième édition des Journées Portes Ouvertes (JPO) 2016 se déroulera à l'Agora Senghor de Lomé, du 15 au 17 décembre 2016. La rencontre sera placée sous le thème « Médias, laïcité et dialogue religieux ».



Quelques membres du CONAPP

Ces journées ont pour objectif de promouvoir l'image de la presse togolaise mais aussi de donner l'occasion aux journalistes d'aller au contact du public.

Le lancement des JPO 2016 a eu lieu le 15 novembre dernier à Lomé sur l'initiative du Conseil

National des Patrons de Presse (CONAPP) lors d'un point de presse. Plusieurs activités sont au programme de ces journées dont l'initiative à l'écriture journalistique ouvert aux élèves et étudiants, l'initiation à la caricature, des émissions en live et des conférences débats sans oublier le traditionnel match

de football entre journalistes et forces de sécurité.

Lors de cette rencontre, le CONAPP a exhorté l'ensemble du monde de la presse à participer massivement à ces journées de sortes qu'elles soient une réussite.

TM

## La formation des parties prenantes de l'ITIE-TOGO

Les agences gouvernementales ont participé les 15 AU 16 novembre 2016 à Lomé à une formation sur la norme de l'ITIE 2016.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des parties prenantes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Elle regroupe entre autres l'OTR, le commissariat des douanes et des impôts, l'administration des mines, la direction des eaux et la direction des hydrocarbures.

Les participants à cette rencontre ont à l'issue des travaux échangé sur la norme de l'ITIE, sa mise en œuvre, et son appropriation. Les travaux se sont déroulés en présence



Des participants lors de la formation

du coordinateur national de l'ITIE Togo, M AGBEMADON Kokou Didier.

Tic Radio Lomé

## Appels anonymes Arnaqueurs et escrocs au bout du fil

**Vous avez certainement entendu parler ou reçu des appels téléphoniques en absence avec de numéros inconnus. Ces appels affichent souvent avec des numéros identifiables ou masqués. Ce phénomène alimente des polémiques à tel enseigne qu'il crée des peurs et des inquiétudes au sein de la population. Togomatin s'est intéressé à la question et apporte ici des éclairages.**

D'après des spécialistes en téléphonie, ces appels anonymes sont l'œuvre de personnes dont l'objectif est de profiter de la naïveté d'autres personnes.

Selon Oliver A, un informaticien en télécommunication à Lomé, les appels anonymes sont une technique frauduleuse développée par des arnaqueurs. Pour réussir leurs astuces, Oliver A, les arnaqueurs appellent un numéro de téléphone en ne laissant sonner qu'une seule fois (Bip). Le destinataire, n'ayant pas eu le temps de décrocher, le réflexe aidant, essaye de rappeler le numéro de celui qui l'a appelé et tombe sur un numéro surtaxé. Ce phénomène existe en Europe et est connu



Un numéro d'appel suspect

sous le nom « Ping call » en France. Au Togo ce système d'arnaque n'étant pas connu, il crée une peur au sein de la population.

Qu'est ce qu'un numéro surtaxé ?

Selon le journaliste Noel Tadégnon « des prestataires en trafics internationaux de télécommunications appelés semi opérateurs en terminaux d'appels utilisent des moyens pour augmenter leurs chiffres d'affaires surtout qu'ils sont servis par les grands opérateurs téléphoniques en appels internationaux. Ces trafiquants ont besoin de générer beaucoup de trafics en appel pour gagner plus en commission ».

Un numéro surtaxé lorsque vous l'appellez, le tarif que l'on vous prélève sur l'appel est deux à trois fois plus élevé que le tarif normal. Le montant de la surfacturation sera donc converti en argent et versé au propriétaire du numéro surtaxé. « C'est aussi valable pour des numéros inconnus qui envoient des messages vous notifiant que vous avez gagné un bon d'achat ou un cadeau. Pour pouvoir toucher votre lot, vous devez appeler un prétendu service client dont on vous donne le numéro. Ce sont également des numéros surtaxés », nous indique l'informaticien Agbessi K.

Ce qui se passe quand vous rappelez un numéro surtaxé L'objectif des escrocs est simple. Vous maintenir autant que possible au téléphone, pour gagner un maximum d'argent sur votre appel. Ces arnaqueurs installent des ordinateurs qui peuvent passer des milliers de coups de fil chaque jour. Quand vous appelez, on vous pose un tas de questions ou des fois des paroles que vous ne comprenez pas ou c'est des bruits qui vous reviennent et pendant ce temps vos unités s'en vont gratuitement et doublement.

Pour toute prévision contre ces arnaques, il serait salutaire que les opérateurs de la téléphonie mobile sensibilisent leurs clients sur ces méfaits que les concernés sachent comment se tenir s'ils reçoivent et découvrent ce genre d'appel.

Elom H.

# TOUS À LA BOA

## des cadeaux pour tous !

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016



**Ouvertures de comptes**

**2 Tombolas\***

\* Réserve aux dépôts supérieur à 3 millions F CFA

**Parrainage**

**Promotions sur 5 produits**



**BANK OF AFRICA**

Groupe BMCE BANK

